

BALLAS, Agnès¹, EICHER-LIBERTI, Antonella¹, « Chemins de reconnaissance du métier d'animateur de réseaux ouverts », atelier 3 – n°17, Colloque AFIRSE, « Temps, espaces et artefacts en éducation », Lisbonne, Portugal 31 janvier, 1 et 2 février 2019

Résumé. *Le mouvement français d'éducation populaire international RERS (Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs) propose des expérimentations en recherche-action. Il a, par exemple, de 1997 à 2000 travaillé sur un projet européen : « Autoformation et formation réciproque en réseaux ouverts pour lutter contre l'exclusion" (AFREROLE). L'action présentée s'inscrit dans le cadre d'une recherche qualifiée, de recherche-action participative. Elle a été initiée par l'association de loi 1901, Formations Réciproques-Echanges de Savoirs-Créations Collectives (FORESCO) mouvement national des RERS dans lesquels la circulation des savoirs, la recherche et la transmission de savoirs favorisent les apprentissages. Cette action se nomme : « chemins de reconnaissances du métier d'animateur de RERS. Elle part d'un questionnement lié aux valeurs des RERS : « quelles reconnaissances des compétences et savoirs développés par la fonction d'animateur des RERS ? ». Nous accompagnons depuis plusieurs années plusieurs groupes de personnes à la reconnaissance des compétences de chacune dans le métier d'animateur. La réciprocité et le "care" sont deux axes fondateurs de l'ingénierie de cette démarche pédagogique. Les multiples temporalités : la démarche pédagogique se pense, se construit et s'analyse en fonction des lieux géographiques de la formation, de la configuration des salles, des attendus des personnes et des temps différents que nous voulons apporter. Temps d'accueil, temps de dépôt de nos émotions, temps d'appropriation réciproques, temps d'échanges de savoirs, de pratiques pédagogiques, méso-temps, temps personnel que la personne doit prendre, temps de réflexion (sur le groupe, nos apprentissages respectifs.), temps de pause, temps de repas partagé, temps de travail individuel et collectif, temps de projection vers le futur. Tout ceci afin que les animateurs des RERS soient acteurs de leur propre chemin, et identifient, conscientisent et formalisent leurs compétences et leurs connaissances.*

Mots clefs : réciprocité – care – temporalités – temps – espaces éducatifs

¹ *Mouvement français des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs*
agnes.ballas@orange.fr; antonellaelibert@yahoo.fr

Il paraît que notre métier est de construire des « opportunités accompagnées » : c'est ce que dit de nous une de nos amies. De nous, Agnès Ballas et Antonella Eicher-Liberti, animatrices de formation, accompagnatrices et facilitatrices dans le projet que nous allons vous présenter. Métier nouveau ? En tout cas, nous le vivons comme une reconnaissance !

Dans un premier temps, nous allons vous raconter une histoire : celle de « Chemins de reconnaissance du métier d'animateur de réseaux ouverts ».

Dans un second temps, nous vous présenterons la pédagogie choisie pour mener cette action ainsi que ses différentes temporalités.

1.1 Premier temps : Une histoire

1.1.1 Un contexte

Ce projet s'inscrit dans l'histoire du Mouvement français des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs, mouvement pédagogique et d'éducation populaire qui se développe en France et dans d'autres pays depuis les années 80. Le premier Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs a vu le jour à Orly (France), dans les années 70, dans une classe, à l'initiative de Claire et Marc Héber-Suffrin. Aujourd'hui on compte plusieurs centaines de ces Réseaux en France et dans d'autres pays.

Des fondements éthiques, pédagogiques et politiques

Un postulat : nous avons tous des savoirs **et** nous avons tous des ignorances. Une proposition : nous pouvons tous être offreurs **et** demandeurs de savoirs. Des actions : chacun peut être enseignant, transmetteur, accompagnateur d'apprentissages **et** apprenants.

Autrement dit, nous apprenons de nous-mêmes, en nous constituant chercheurs de savoirs, en parcourant nos savoirs plus ou moins acquis et expérimentés pour les retransmettre, en construisant nos démarches... : autoformation. Nous apprenons des autres en étant accompagnés pour apprendre, en étant accompagnateurs pour que d'autres apprennent : hétéro/formation et formations réciproques. Nous apprenons du système que nous construisons avec d'autres, comme système de formation : éco/formation.

1.1.2 Des sources

- Depuis plusieurs années, des animateurs du mouvement alertent sur la nécessité de mieux reconnaître les personnes créatrices et animatrices de Réseaux d'échanges réciproques de savoirs et de les encourager, non seulement à se former, mais à faire valider leurs formations (d'où la convention avec l'Université de Tours pour un Diplôme universitaire de responsables de formations).
- Au-delà de cette reconnaissance interne, le développement des « réseaux », organisations en réseaux, réseaux d'acteurs... aide à penser à l'importance d'un nouveau métier : celui de coordinateur, animateur, accompagnateur, de réseaux ouverts.
- Bernard Liétard invite régulièrement ces animateurs à travailler sur la reconnaissance des compétences mises en œuvre et leur validation sociale.

En 2011, une prise de conscience sévère exige, pour les animateurs du Mouvement, une réponse à construire coopérativement et institutionnellement. En effet, en raison de diminutions importantes des subventions allouées par les pouvoirs publics, pour un certain nombre de réseaux, des personnes animatrices salariées de réseaux sont licenciées. Lors de leurs recherches d'emploi auprès des acteurs du marché du travail et de l'emploi, qu'ils soient institutionnels ou privés, leurs compétences n'étant pas formalisées ne peuvent être reconnues. Leurs parcours professionnels ne sont pas suffisamment visibles. En effet, les compétences acquises au sein de ces réseaux ont rarement fait l'objet de formalisation. La non-lisibilité du parcours professionnel de ces animateurs ne leur facilite pas une transition professionnelle efficiente auprès des acteurs du marché de l'emploi.

1.1.3 La fondation

Des membres de l'équipe nationale d'animation du Mouvement des Réseaux (association FORESCO, se fédèrent autour de cette problématique et décide de créer un groupe de travail sur la question de la reconnaissance des compétences acquises au sein d'un Réseau pour les animateurs, salariés et bénévoles.

Les étapes de mise en œuvre du projet

Le groupe se construit un réseau d'alliés impliqués :

- Dominique Fauconnier travaille le métier comme traduction de valeurs en service à autrui.
- Bernard Liétard, professeur honoraire du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) expert dans les validations des acquis de l'expérience et sur les portefeuilles de compétences.
- Magdeleine Grison sur la reconnaissance des acquis de l'expérience de personnes en situation de fragilité dans un réseau Différent et Compétent composé d'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), d'Institut Médico Educatifs (IME), de structures d'insertion par l'activité économique et d'entreprises adaptées.
- Claire et Marc Héber-Suffrin, initiateurs des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs, (RERS) sont particulièrement intéressés par la reconnaissance du métier d'animateur de réseau ouvert.
- Nicole Desgroppes, qui a fait fonctionner deux circonscriptions en échanges réciproques de savoirs professionnels entre enseignants.

Elaboration et réalisation d'enquêtes et questionnements sur le travail réel des animateurs de Réseaux auprès d'un certain nombre d'entre eux.

Méthodes d'analyse du métier :

Nous avons commencé par récolter des fiches de postes d'animateurs salariés ; ceci nous a permis d'effectuer des comparaisons et de constater qu'il existait des disparités :

- Dans la présentation de la fiche de poste : une énumérait les rôles de l'animatrice et les qualités requises, une autre parlait de missions et de domaines d'intervention, une autre présentait les rôles dans l'animation et dans l'administration de la structure.
- Dans les rôles, les compétences, les conditions requises : certaines spécifiaient un diplôme dans l'animation, d'autre un niveau BAC +2 sans spécificité, d'autre encore spécifiait un engagement à se former, une autre fiche décrivait des compétences de secrétariat comptable, une autre encore de coordination.

Ce qui nous a questionné : force a été de constater un écart important entre le travail réel et le travail prescrit. L'écart est toujours singularisé et varie selon les individus.

Nous avons donc poursuivi notre enquête en interrogeant des animateurs salariés, et bénévoles pour qu'ils nous décrivent leur travail. Nous avons demandé aux animateurs :

- En quoi consistait votre travail ?
- Pouvez-vous me décrire une journée de travail ? une journée d'animation de RERS® ? un moment d'animation de RERS® ?
- Y-a-t-il des cycles dans l'animation de RERS® ? quelles sont leurs natures et leur fréquence ?
- Pouvez-vous me décrire les aspects principaux de votre activité d'animateur de RERS® ?
- Quels sont les aspects que vous préférez ? pourquoi ?
- À qui et à quoi votre poste d'animateur de RERS® est-il utile ?

Nous avons, à partir des réponses à ces questionnaires, mis à jour 14 compétences clefs pour le métier d'animateur de RERS® : communiquer, évoluer dans son environnement, analyser, synthétiser, travailler en équipe, manager, gérer son temps, s'adapter, être créatif, être responsable, être réflexif, maîtriser les TIC (technologies d'informations et de communication), conduire un projet, construire et mettre en œuvre une démarche pédagogique.

Pour valider ce référentiel, nous avons sollicité les animateurs ayant répondu au questionnaire afin qu'à partir des compétences repérées –entre une échelle de 0 à 10 (0 étant la non-compétence et 10 la compétence maîtrisée)– ils se situent. Ce même exercice a été réalisé avec une vingtaine d'animateurs de formations des RERS.

Établissement d'un référentiel de compétences de ce métier émergent.

Le groupe avance sur la *perception d'une double exigence*.

- Une exigence législative : tout employeur doit faire un entretien professionnel avec le salarié et coconstruire avec lui (employeurs/salariés) un parcours de formation professionnelle.
- Une exigence éthique : celle de reconnaître, par un acte socialisé, les compétences de l'animateur de RERS.

Les enjeux individuels et collectifs de reconnaissance révélés par le travail du groupe sont partagés en Assemblée générale du Mouvement.

Il s'agit d'une quête de reconnaissance sociale et de reconnaissance du métier d'animateur de réseau.

D'une reconnaissance individuelle.

Des modalités multiples sont proposées. Chaque animateur (RERS) impliqué dans le groupe trouvera *son chemin et la forme* de reconnaissance qu'il souhaite.

Une certification ou qualification partielle ou totale de ses compétences d'animateur de réseau ouvert formalisée dans la délivrance d'une attestation de reconnaissance (reconnaissance par ses pairs, par le réseau et le Mouvement).

Une validation d'une ou plusieurs unités d'enseignements dans un diplôme délivré par l'Éducation Nationale.

Ne pas perdre de vue une finalité sociopolitique

Il s'agit de contribuer à l'élaboration du métier d'animateur de réseaux ouverts en l'identifiant, le structurant et en le formalisant pour une *reconnaissance formelle du métier d'animateur de réseaux ouverts*, pour une *inscription au RNCP* (Répertoire National des Certifications Professionnelles), par la création d'unités d'enseignements au sein d'un diplôme existant, et, pourquoi pas, rêvons aussi, d'un nouveau diplôme !

1.2 Second temps : pédagogie choisie et mise en œuvre

1.2.1 Une pratique : des « Chemins de reconnaissance du métier d'animateur de réseaux ouverts »

Deux axes fondateurs de l'ingénierie de cette démarche pédagogique.

1.2.1.1 *La réciprocité.* Chacun se doit d'être offreur **et** demandeur de savoirs. Chacun se doit d'être dans les deux rôles d'enseignant **et** d'apprenant. C'est une réciprocité à la fois *relationnelle* (don et parité), *sociale* (enrichir le commun, la société de ce qu'on lui apporte et en recevoir l'aide nécessaire) et *pédagogique* (on se forme en cherchant le savoir et en le transmettant, en exerçant les deux rôles, et en construisant coopérativement les modalités des apprentissages).

1.2.1.2 *Le "care",* concept d'origine anglo-saxonne, qui invite à reconsidérer la manière dont les individus se préoccupent d'eux-mêmes et des autres, propose une meilleure prise en compte des relations humaines.

Ces axes fondateurs sont reliés.

La relation de formation réciproque entre offreur et demandeur pousse l'offreur à cerner le demandeur, à comprendre sa manière d'apprendre. Cela ne peut se faire sans *bienveillance et bientraitance* dans une *confiance réciproque* nécessaire au voyage du savoir. C'est une attitude qui se fonde sur une sensibilité à l'autre et qui mobilise la sympathie et l'empathie. (Comprendre comment l'un veut enseigner et l'autre apprendre).

- L'attention à l'autre existe puisque *l'intention est que tous puissent apprendre et enseigner* et apprendre à le faire.
- L'attention est tournée sur les savoirs que l'on veut transmettre et sur les meilleures manières « pour l'autre » de les transmettre.

- L'attention sera aussi *ournée sur la vulnérabilité de l'autre sur son rapport aux apprentissages.*

Notre démarche pédagogique se pense, se construit et s'analyse en fonction des lieux géographiques de la formation, de la configuration des salles, des attendus des personnes et des temps différents que nous voulons apporter.

Nous n'imposons pas de jours de formation. Ceux-ci sont déterminés en accord avec les participants et de *nos temps de disponibilités respectives.*

Nous accordons une place essentielle et importante au *temps d'accueil* : c'est le temps où déjà les langues se délient.

Puis, vient le *temps de dépôt des émotions.* Avant chaque séance, chacun de nous dit comment il se sent aujourd'hui ; physiquement et moralement. Ce temps de dépôt des émotions nous permet d'être attentives aux individualités pour la suite de la journée, d'accueillir l'autre tel qu'il est. C'est aussi un *temps d'apprivoisements réciproques.* C'est le *temps du "care"*, du "prendre soin" de soi et d'autrui.

Les temps formatifs que nous proposons incluent *d'autres interstices temporels* : les temps de pause (pour veiller à la fatigabilité de chacun), les temps de repas partagé (à chaque séance de formation, chacun de nous apporte un plat salé ou sucré qu'il partagera avec les autres), etc. Nous laissons aussi, au gré des circonstances, le temps nécessaire à l'expression de sentiments ou ressentis. C'est un temps nécessaire pour la confiance et le partage.

Chaque outil pédagogique proposé est pensé pour sa pertinence : quels temps pour penser ensemble ? quels temps de travail individuel ou collectif ? quel temps de réflexions (sur soi, sur le groupe, sur nos propres apprentissages), quel temps de projection vont-ils apporter ?

1.2.2 Des invariants ont été identifiés dans l'ingénierie pédagogique de cette action.

- *La prise en compte de chacun* dans son entièreté, tant émotionnelle que physique ou psychique (issu du "care").
- *L'organisation coopérative de la session*, avec organisation des rôles nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe apprenant (responsables de pratiques conviviales, maître du temps, prise en compte des moments d'attention difficile, documentations, secrétariats...).
- *Le lien avec la dernière session* (détenir le même niveau d'information et les objectifs de notre action).
- *La référence à une charte relationnelle construite ensemble*, née d'un besoin individuel et collectif de cohésion pour se fédérer autour du travail (croisement du "care" et de la nécessité démocratique de détenir le même niveau d'information).
- *La présentation de l'actualité* passée, présente et future de l'action des Chemins de reconnaissance – participation à un colloque, à un séminaire, à d'autres groupes, etc. (partager les informations, réactualiser le sens de l'action)
- *La dynamique et l'harmonie dans la construction du séquençage pédagogique* : intercaler de façon utile les moments de réflexivité construits pour soi, pour le groupe ; chercher à proposer des outils d'animation utiles/pertinents pour chacun et le groupe, cette proposition

est élaborée à partir des éléments recueillis lors des bilans individuels et collectifs en fin de journée dans chaque session ; avoir des moments de relaxation ; penser aux interstices = repas/pause).

1.2.3 Temps de la force du partenariat et de la coopération :

Le projet a beaucoup évolué. Si, au départ, nous étions sur un référentiel de compétences des animateurs de *Réseaux d'échanges réciproques de savoirs*, le travail avec les coordinatrices et les coordinateurs de l'association *Différent & Compétent Réseau* a permis d'enrichir la notion de reconnaissance apportée par leur organisation et de la croiser avec la démarche de réciprocité apportée par les Réseaux, de travailler sur ce métier émergent : animateur de réseau ouvert. Nous avons pu, ensemble, coopérativement, faire évoluer le référentiel de compétences du métier d'animateur de Réseau d'échanges réciproques de savoirs vers le référentiel de compétences du métier d'animateur de réseaux ouverts.

Divers temps pédagogiques articulés

1. Nous construisons un menu de travail qui sera ajusté en fonction de l'avancée et des attentes du groupe. (Il se peut qu'un groupe nous demande de travailler plus longtemps sur tel outil ou de retravailler avec tel ou tel outil). Les outils pédagogiques proposés sont ceux que nous utilisons dans nos Réseaux et que nous avons pris *le temps d'expérimenter*.
2. Nous veillons à la présence de *temps d'échanges réciproques de savoirs* à différents moments des Chemins de reconnaissance, nous appuyant sur la démarche pédagogique des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs :
 - a. Temps de *repérage* des savoirs et des manques,
 - b. Temps de *contextualisation* et de description des savoirs,
 - c. Temps de *formulation* d'offres et de demandes de savoirs,
 - d. Temps de *mise en relation* entre offreurs et demandeurs,
 - e. Temps d'*apprentissage*,
 - f. Temps de *retour réflexif* sur les apprentissages et leurs modalités.
3. Chacun travaille à son propre portfolio :
 - a. En racontant les actions menées dans son propre réseau,
 - b. En analysant « comment je fais quand je fais ? »
 - c. Nous nous accompagnons réciproquement à identifier et décrire les compétences développées ; et celles qui sont encore à acquérir pour exercer le métier d'animateur de réseaux.
 - d. À partir de là, le groupe coopère pour enrichir le référentiel de compétences.
4. Autres temps pédagogiques
 - a. Des temps *d'ouverture* : par des apports théoriques et pratiques de chacun à l'interne ou avec des personnes extérieures
 - b. Des temps *de travail de groupe* pour produire un outil ou une analyse
 - c. Des temps *personnels* : réflexion, écritures, recherche de documents, etc.

- d. Des temps *d'atelier des métiers* : réfléchir, grâce aux jeux des métiers de Dominique Fauconnier, à la complexité humaine des métiers
- e. Des temps *d'exposé* : d'un ouvrage, d'un outil pédagogique, d'un écrit, etc.
- f. Des temps *d'analyse* de nos pratiques.

Tous ces temps fonctionnent le plus possible sur un principe de réciprocité.

5. Temps de projection :

- a. Sur les transformations de notre métier d'animateur de réseau en cours
- b. Sur des transmissions dans nos propres réseaux auprès d'autres animateurs de réseaux
- c. Sur nos besoins de formations et d'apprentissages
- d. Sur l'enrichissement du référentiel de compétences
- e. Sur des liens extérieurs pour la validation du métier d'animateur de réseaux ouvert

Ces différents temps s'imbriquent, se chevauchent, se délient, se déplient. Ils sont nécessaires à cette ingénierie pédagogique afin que les animateurs de Réseaux soient acteurs de leur propre chemin, identifient, conscientisent et formalisent leurs compétences et leurs connaissances.

Nous avons décrit notre expérience, présenter l'objectif de ces interventions auprès des animateurs des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs, et expliciter l'ingénierie pédagogique mise en œuvre.

Les pratiques sont analysées par les acteurs eux-mêmes lors du bilan de fin de session.

Après chaque intervention, nous (Antonella Eicher-Liberti et Agnes Ballas) analysons la séance de formation :

- Qu'est-ce qui s'est passé ? comment les animateurs ont-ils réagi ? (Individuellement et en groupe)
- Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? moins bien ? et pourquoi ?
- Quelle leçon d'expérience peut-on en déduire ?
- Qu'est-ce que nous pouvons faire d'autres et différemment ? ou refaire de façon similaire ? etc.

Chaque fois, nous essayons de faire un lien entre conceptualisation abstraite et expérimentation active.

Nous sollicitons, aussi, nos « experts externes » pour une aide à prendre du recul, décrire et analyser l'action des chemins de reconnaissance.

Nos lectures revisitées en science de l'éducation lors de nos études universitaires pour un master en science de l'éducation : l'ingénierie pédagogique des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (Claire Héber-Suffrin), la reconnaissance (Différent et Compétent Réseau), le "care" (C. Gilligan et J. Tronto), l'auto – hétéro et co formation (Gaston Pineau), la pratique réflexive au sens de D. Shon, l'analyse des besoins en formations et sa mise en œuvre (Roegiers, Wouters, Gérard), le cycle de Kolb (Pierre Landry), l'accompagnement (Maéla Paul),

le portefeuille de compétences (Bernard Liétard), nous ont permis de mettre des mots sur ce que nous faisons, d'analyser notre pratique et de l'expliciter en nous appuyant sur la littérature en science de l'éducation.

Nous sommes des praticiennes réflexives à la découverte de nos propres compétences tout comme les animateurs que nous accompagnons. La démarche pédagogique : tâtonnement, essai, erreur sont valorisés.

Le changement de regard par rapport à la découverte de ses propres compétences demande du temps au temps, et s'inscrit dans un processus collectif.

C'est apprendre différemment les uns les autres en valorisant la relation.

En conclusion et en ouverture

Nous pensons que c'est l'articulation du "care" et de la dynamique de réciprocité qui facilite l'engagement des personnes dans cette démarche de formation.

L'évolution du projet à laquelle nous nous attelons (contact pris avec 2 universités en France) est que :

- Premièrement : tous ces apprentissages puissent être complétés par des apprentissages et validations formels
- Deuxièmement : que le métier « animateur de réseau ouvert » puisse être inscrit au RNCP (Répertoire National des Compétences Professionnelles).